

PLAN

INTRODUCTION

- 1- ETAT DES LIEUX
- 2- DIFFICULTES DES PHARMACIENS ET DES GR
- 3- QU'ATTENDENT LES PHARMACIENS DE LEURS GR CONCLUSION



000



INTRODUCTION

« Grossiste répartiteur et pharmaciens d'officine pour le meilleur et pour le pire! » (Editorial de L'Officinal n°71)



XVEME JOURNEE DU COPFR N°3



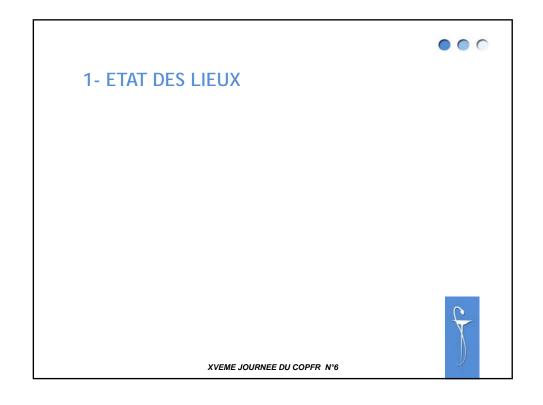
Aujourd'hui, le pharmacien ne peut pas se passer de son GR même si cela n'a pas toujours été le cas par le passé.

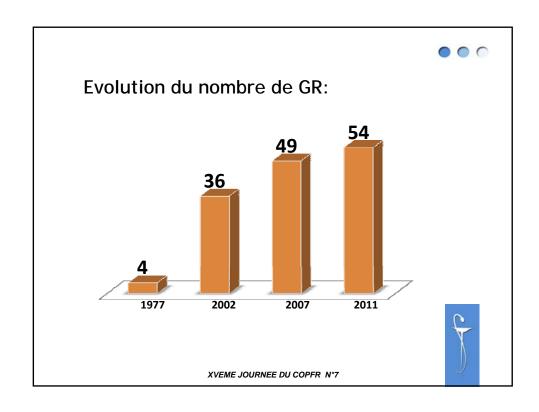
FRANCE:

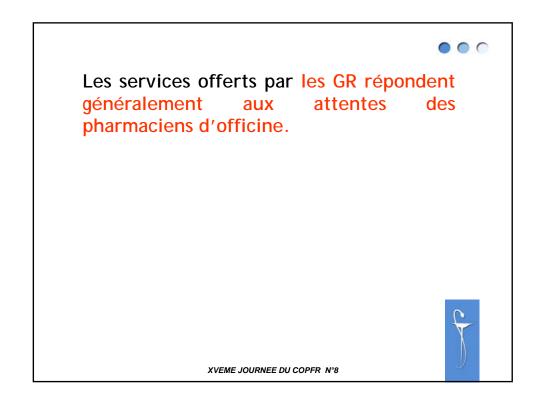
Même si le terme répartiteur existe depuis 1920, ce n'est qu'en septembre 1941 que le premier statut spécifique à la vente en gros des spécialités pharmaceutiques a été publié.













1- L'excellente couverture du territoire marocain permet une optimisation des délais de livraison notamment pendant les astreintes.

Les GR assurent officiellement 70% des volumes de médicaments dispensés en officine.

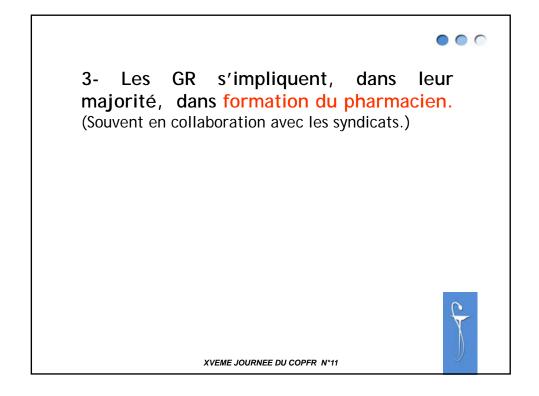


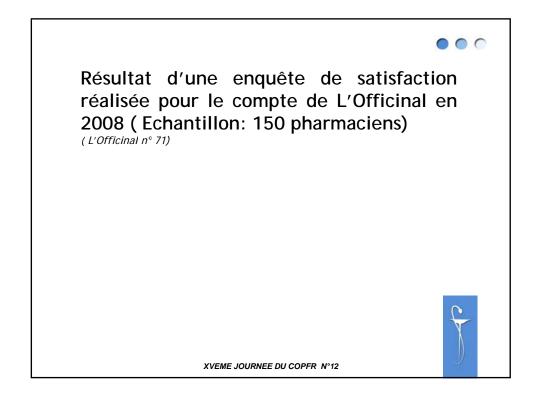
XVEME JOURNEE DU COPFR N°9

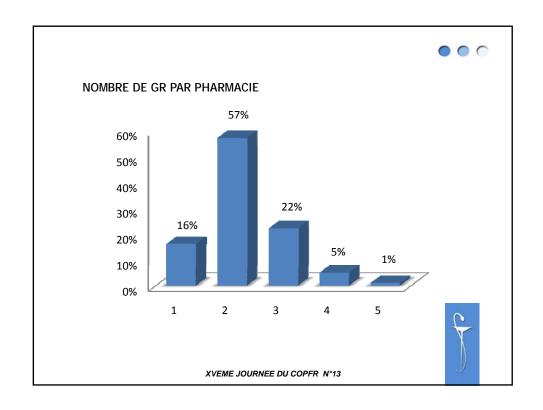


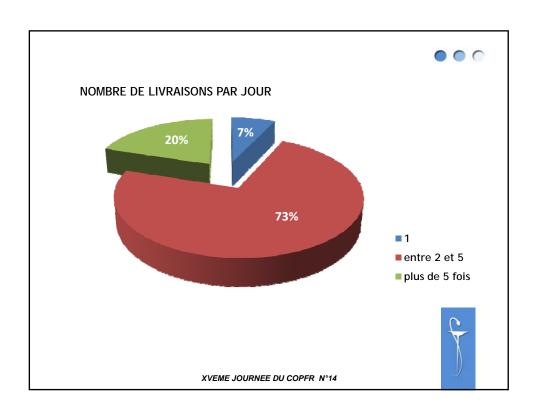
2- La concurrence entre les nombreux GR et leur recherche de fidélisation des clients ont permis aux pharmaciens de bénéficier de conditions commerciales inédites.

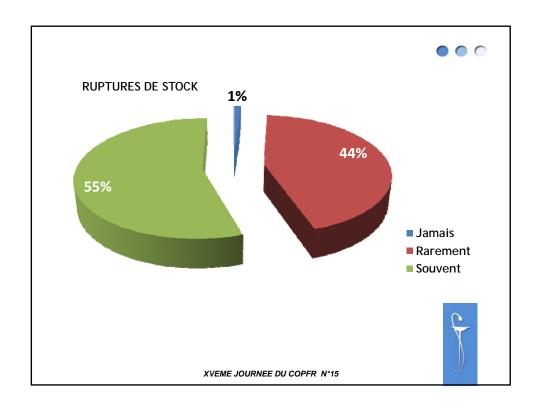


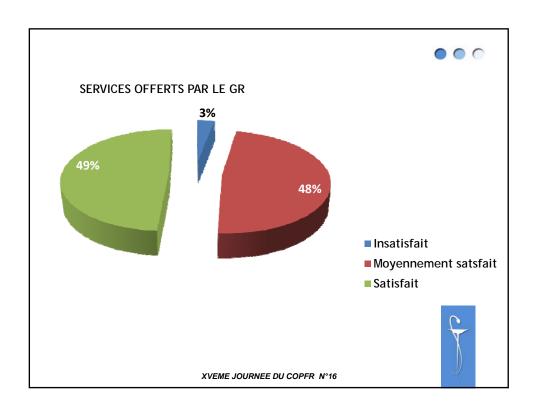


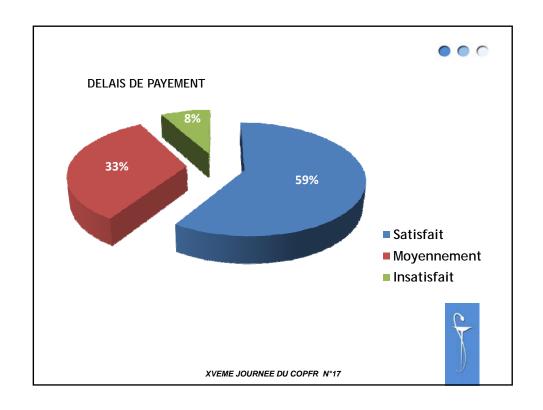


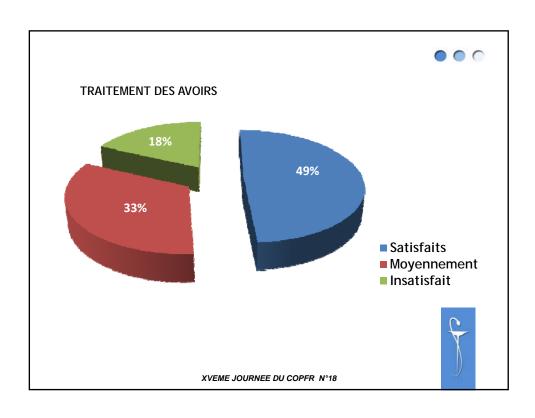










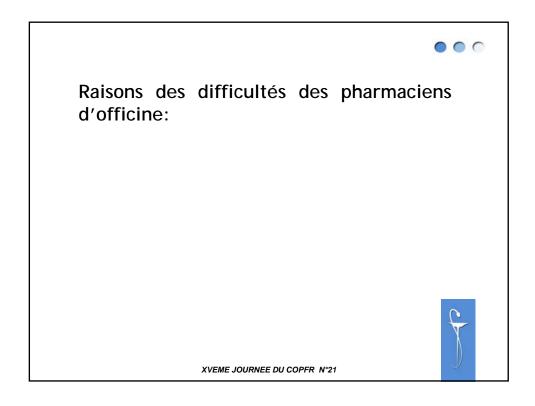


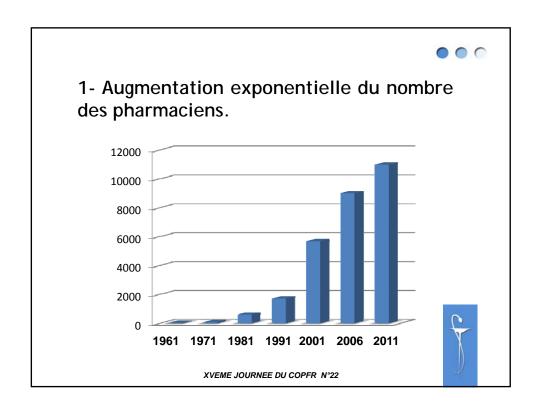


Les GR se sont transformés au fil du temps en « entités de distribution de crédit ».

Les difficultés économiques dont souffre aujourd'hui plus de 30% des pharmaciens exposent les GR à une rupture de trésorerie par défaut de payement.

Cette situation de crise met à mal la bonne relation qui prévalaient jadis entre ces deux partenaires





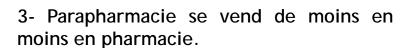
2- Effritement du monopole du pharmacien:

Produits vétérinaires
Vente des médicaments hors circuit légal:
Spécialistes, vente directe aux
malades, cliniques, associations, etc.
(Esthéticienne, boutiques, etc.)



000

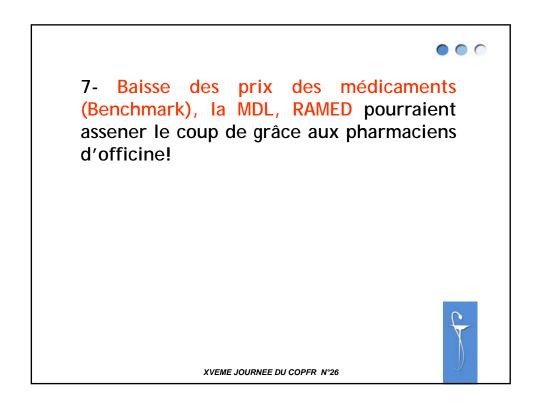
XVEME JOURNEE DU COPFR N°23

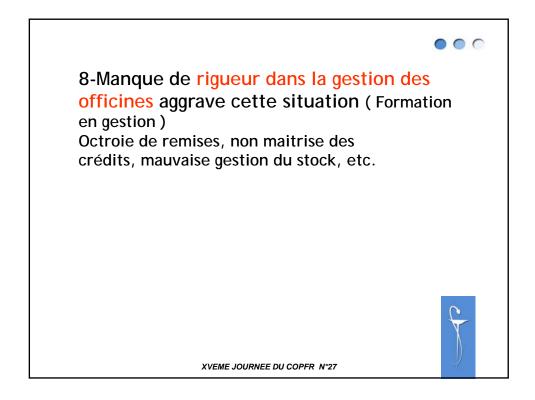


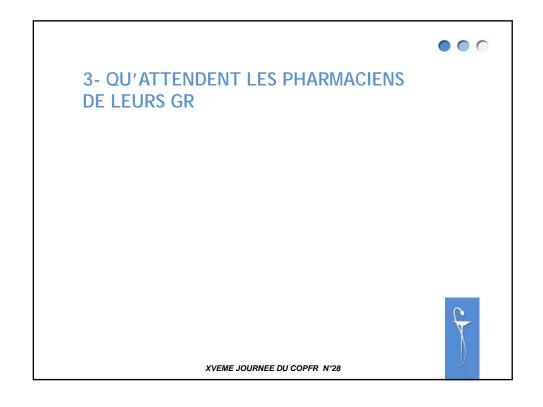
4- Dispositifs médicaux: décret d'application serait en phase de promulgation. En attendant ce sont des produits de santé délicats qui sont en vente libre!



5- Stagnation du pouvoir d'achat des patients.
6- La non généralisation de la couverture médicale.







1- La mise en place des BP est un gage de qualité pour les 3 intervenants du secteur: Industriel (BPF), GR (BPD) et pharmaciens d'officine (BPO).

Un médicament de qualité risque de se détériorer si les conditions de stockage et ou de transport ne sont respectées.



XVEME JOURNEE DU COPFR N°29



2- La traçabilité exceptionnelle des médicaments au Maroc permet de stopper très rapidement la vente de médicaments ou de lots de médicaments mis en cause par les autorités sanitaires.



Cette traçabilité est également un rempart contre la prolifération des circuits de vente de médicaments contrefaits.

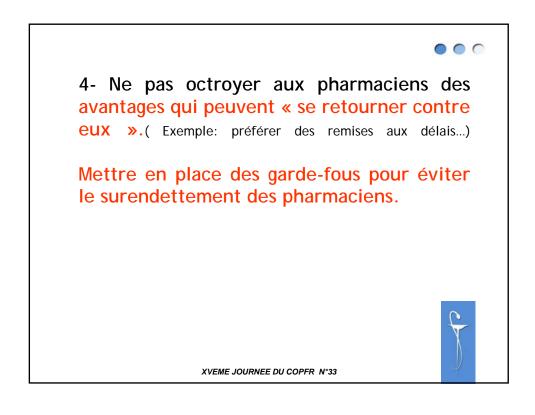
D'où la nécessité d'une mobilisation sans faille pour préserver cet acquis en veillant à ce que le médicament respecte le circuit normal de distribution.

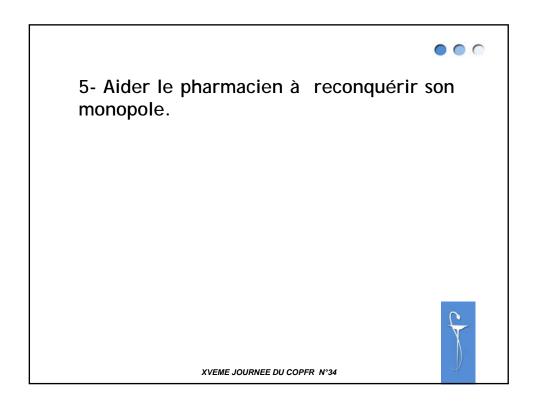


000

XVEME JOURNEE DU COPFR N°31

3- L'augmentation du nombre de génériques par DCI pose un problème de disponibilité et de péremption aux pharmaciens et aux GR. Le pharmacien se trouve confronté à un dilemme: soit stocker le maximum de ces génériques au risque de les voir se périmer sur ses étalages ou ne pas le faire en risquant de ne pas honorer des ordonnances. Le grossiste doit , de son côté, gérer davantage de retours.





6- Pratiques:

Harmonisation des systèmes de transfert de commandes.

Mise en ligne de site sécurisés permettant aux pharmaciens d'avoir des renseignements sur les produits disponibles sur le marché marocain. (Marge)

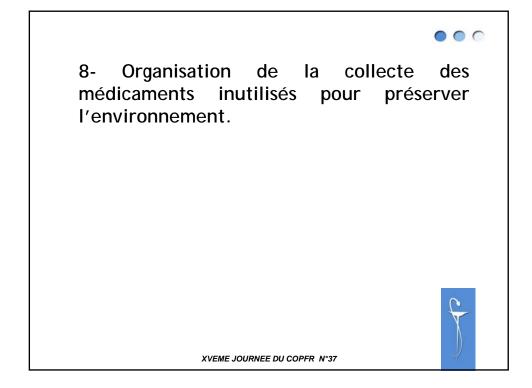


000

XVEME JOURNEE DU COPFR N°35

7- Formation

Les GR devraient se positionner davantage comme de véritables partenaires de l'officine et la placer dans sa fonction principale de conseil et d'éducation thérapeutique. Ils devraient également continuer à contribuer à la formation du pharmacien en organisant des ateliers pour les aider à mettre en place des moyens simples pour optimiser leur exercice dans un contexte économique difficile.



Conclusion

Les GR offrent des services de qualité aux pharmaciens.

La mise en place des BPD permettront à la distribution-répartition une mise à niveau qui semble inéluctable.



000

Son avenir est lié à son adaptabilité à la situation de crise que risque de vivre le secteur pharmaceutique en général et la pharmacie en particulier. La mise en application du projet de réforme du MS concernant la fixation des prix des médicaments aggraverait la situation du pharmacien, qui par un effet domino pourrait déséquilibrer tout le secteur faisant perdre au Maroc des avancées chèrement acquises.

